



La Communauté de communes de la Veyle recherche :

UN MANAGER DES CENTRES BOURGS ET REDYNAMISATION DU TERRITOIRE

35 h / semaine

Cadre d'emploi des Rédacteurs ou des Techniciens
Catégorie B – Filière Administrative ou Technique

Recrutement par voie contractuelle sous Contrat de Projet 2 ans

La Communauté de la Veyle (18 communes, 23 000 habitants, 65 agents) est située à proximité de Mâcon, préfecture de la Saône et Loire et en bordure de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Elle est particulièrement bien desservie par les différents moyens de déplacement (autoroute, TGV, TER réguliers).

Installé depuis novembre 2019 dans les murs du château de Pont-de-Veyle, rénové et aménagé pour devenir un Pôle de services publics. Le siège de la Communauté de communes réunit les services communautaires, les services municipaux, l'Office de tourisme et les bureaux de France Services.

La Communauté de Communes compte également sur son territoire des services tels que le multi-accueil de Grièges, la micro-crèche de Saint Cyr-sur-Menthon, ainsi que le Pôle des Services Publics à Vonnas, hébergeant, notamment une partie du service jeunesse en charge de la gestion du Centre de Loisirs et de certains accueils périscolaires.

Ce territoire de gastronomie jouit d'une belle vitalité économique avec de grands groupes qui s'y sont implantés sur les 5 parcs d'activités gérés par la Communauté de communes. Le cœur des villes et villages du territoire est dynamique grâce à des marchés hebdomadaires (Vonnas et Pont-de-Veyle), des commerces, des producteurs proposant des ventes à la ferme et toutes les infrastructures permettant d'accompagner les familles dans leur vie quotidienne (collèges, écoles, micro-crèches...). Cette vitalité se traduit également par la force d'un tissu associatif dense, présent sur les 18 communes du territoire et proposant des activités sportives variées (twirling bâton, base-ball, football, rugby...).

C'est donc un cadre de vie agréable qui profite aux habitants du territoire, dans un environnement naturel remarquable et animé par de nombreux équipements sportifs ou culturels (L'escale à Saint Jean sur Veyle, le Domaine des saveurs à Saint Cyr sur Menthon, la base de loisirs de Cormoranche sur Saône).

Les Communes de Pont de Veyle et Vonnas, membres de la Communauté de Communes de la Veyle ont été retenues au programme « Petites Villes de Demain », destiné à redynamiser les centres bourgs des communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilités.

Compte tenu de l'envergure de ce programme, la Communauté de Communes de la Veyle s'investit au côté des Communes de Pont de Veyle et Vonnas et en portera l'ingénierie en partenariat étroit avec ces deux communes.

Par ailleurs, la Communauté de Communes de la Veyle s'est également engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont l'une des actions phares est le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

C'est dans ce cadre qu'elle recrute **un manager de centres bourgs chargé de la redynamisation du territoire à temps plein.**

Placé(e) sous l'autorité du Responsable du Développement Economique et de la Transition Ecologique, et fortement en lien opérationnel avec le Chef de Projet Petites Villes de Demain, vous serez chargé(e) de proposer et mettre en œuvre une stratégie de redynamisation des bourgs centres. Vous aurez en charge la mise en place d'actions pour maintenir ou transmettre les commerces en place, limiter la vacance commerciale et proposer une offre commerciale diversifiée répondant aux attentes des consommateurs. Au cœur d'un territoire rural, vous devrez veiller également à répondre à l'attente des administrés soucieux de consommer des produits locaux et de privilégier des circuits courts en lien avec les producteurs du territoire.

Missions

Animation - Réseau

- Relais et accompagnement à la structuration des unions commerciales
- Développement d'un réseau de partenaires locaux
- Accompagnement et encouragement des actions collectives d'animation et d'événementiel (lien avec le service culture et l'office du tourisme)
- Participation à la mise en place et au suivi des outils de communication et de l'offre marketing des centres-bourgs (impulsion, calibrage).

Accompagnement des commerçants

- Construction d'une offre de services à destination des commerçants
- Accompagnement des commerçants du stade de l'idée, au suivi et à la cession en lien avec la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers.
- Prospection de nouvelles enseignes structurantes.

Sensibilisation à la transition numérique et l'évolution de l'économie de proximité

- Gestion, suivi et développement de la plateforme numérique d'achat local de la Communauté de communes AcheterenVeyle
- Accompagnement des commerçants dans leurs projets de transition numérique.

Encourager et développer l'approvisionnement local :

- Mise à jour et veille des points de vente de producteurs individuels ou collectifs
- Sensibilisation de la population aux achats chez les producteurs
- Impulsion et accompagnement de la dynamique des marchés de producteurs
- Etude sur la mise en place d'un tier lieux commercial sur l'alimentation

Observatoire - Plans d'actions

- Mise en place de statistiques et indicateurs commerces et producteurs
- Veille des mutations, des tendances et des aides financières
- Rôle de conseil auprès des élus

Missions générales

- Préparation et animation de réunions de travail, instance de pilotage en collaboration avec le Responsable Développement Économique et le Chef de Projet Petites Villes de Demain
- Participation à l'élaboration du budget du programme d'actions et des demandes de financement
- Évaluation des actions mises en œuvre.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

Qualifications et expérience requises

Niveau Bac +2/+3 en développement local avec une spécialité en développement économique commercial / Formation de manager de centre-ville / Formation en commerce avec appétence pour le service public
Maîtrise des problématiques de développement économique et d'attractivité commerciale de proximité, de la réglementation commerciale

Compétences professionnelles :

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
Maîtrise des outils bureautiques

Qualités personnelles requises :

Fort sens du contact, appétence au dialogue, à la communication, à la mise en réseau
Capacité à travailler en équipe, avec de nombreux partenaires
Autonomie, esprit d'initiative / créativité, transversalité
Disponibilité et réactivité

Spécificité du poste :

Contrat de Projet d'une durée de 2 ans, conformément à l'article 17 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et au décret d'application de cet article entré en vigueur au 29 février 2020.

Permis B exigé

Horaires :

Travail à temps complet (35h)
Réunion en soirée et les week-ends ponctuellement

Rémunération :

Rémunération statutaire (cadre d'emploi des Rédacteurs ou Techniciens) + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire, adhésion au CNAS

Lieu d'affectation :

Pont-de-Veyle
Déplacements réguliers sur le territoire de la Communauté de Communes

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2021

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser CV et lettre de motivation **avant le 4 avril 2021** à :

Communauté de Communes de la Veyle
Monsieur Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste - 01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

Pour tout renseignement sur les fonctions vous pouvez contacter :

Renseignements techniques : Isabelle GAULIN, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire – 03.85.31.62.39

Renseignements administratifs : Alexandra GALLE, Directrice Générale Adjointe Ressources – 03.85.23.90.16.